



Judo Canada

4141, avenue Pierre-De Coubertin
Montréal, QC, H1V 3N7
Tél: 514-255-JUDO (5836) / Fax: 877-893-5836



IMPORTANT MEMO ADJUSTMENT TO SANCTIONING POLICY & TOURNAMENT STANDARDS DUE TO THE CORONAVIRUS

The following changes apply to sanctioned Level A and Level B events as contained in the Judo Canada SANCTIONING POLICY & TOURNAMENT STANDARDS for the 2021 - 2022 season.

The organizers of sanctioned events Levels A and B must add to the entry requirements and standards the following mandatory Coronavirus mitigating strategies:

For athletes and referees:

- 1) All athletes and referees must submit a written Coronavirus declaration in the approved form, signed, and in the case of minors, signed by the participant's parent or legal guardian.
- 2) Wear a mask at all times, except when warming up and competing, or when refereeing.

For all other participants (including but not limited to, coaches, organizers, volunteers, medical team, etc.)

- 1) All other participants must submit a written Coronavirus declaration in the approved form, signed, and in the case of minors, signed by the participant's parent or legal guardian.
- 2) Always wear a mask.

Note: These requirements apply in addition to any provincial public health measures already in place.

These measures are implemented immediately and will be maintained until the circumstances permit their variation or removal.



Judo Canada

4141, avenue Pierre-De Coubertin
Montréal, QC, H1V 3N7
Tél: 514-255-JUDO (5836) / Fax: 877-893-5836



NOTE IMPORTANTE
AJUSTEMENT DE LA POLITIQUE SUR LES NORMES ET LES SANCTIONS
S'APPLIQUANT AUX TOURNOIS EN RAISON DU CORONAVIRUS

Les changements suivants s'appliquent aux événements de niveau A et de niveau B sanctionnés tels qu'ils figurent dans la POLITIQUE SUR LES NORMES ET LES SANCTIONS S'APPLIQUANT AUX TOURNOIS de Judo Canada pour la saison 2021-2022.

Les organisateurs d'événements de niveau A et B sanctionnés doivent obligatoirement ajouter aux exigences et aux normes d'inscription les stratégies d'atténuation du coronavirus suivantes :

Pour les athlètes et arbitres participants:

- 1) Tous les athlètes participants et les arbitres doivent soumettre une déclaration écrite concernant le coronavirus sur le formulaire approuvé. Ils doivent ensuite signer le formulaire et dans le cas des mineurs, le faire signer par leur parent ou leur tuteur légal.
- 2) Porter un masque à tout moment, sauf pendant l'échauffement et la compétition, ou quand ils arbitrent.

Pour tous les autres participants (y compris, sans toutefois s'y limiter, les entraîneurs, les organisateurs, les bénévoles, l'équipe médicale, etc.)

- 1) Tous les autres participants doivent soumettre une déclaration écrite concernant le coronavirus sur le formulaire approuvé. Ils doivent ensuite signer le formulaire et dans le cas des mineurs, le faire signer par leur parent ou leur tuteur légal.
- 2) Porter un masque à tout moment.

Remarque : **Ces exigences s'ajoutent aux mesures de santé publique provinciales déjà en place.**

Ces mesures s'appliquent immédiatement et seront maintenues jusqu'à ce que les circonstances permettent de les modifier ou de les retirer.

